

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2103 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
N° SIREN : 954503439

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES
INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLIMATIC CHAMBERS

réalisées par / *performed by :*

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
Laboratoire de Métrologie Global-Labs
38 TEC - 37, quai Paul-louis Merlin
38000 GRENOBLE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **28/09/2022**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2103 Rév 8.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2103 [Rév 8](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-2103 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
Laboratoire de Métrologie Global-Labs
38 TEC - 37, quai Paul-louis Merlin
38000 GRENOBLE

Dans son unité :

- LABORATOIRE DE METROLOGIE

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Enceintes climatiques

/ Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

*(***) Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées (FIXE).*

() Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures (FLEX1).*

La liste exhaustive des révisions de normes d'essais mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Enceintes climatiques
/ Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)

Objet	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode (*)	Principe de la méthode	Principaux moyens de mesure	Incertitude élargie (**)	Lieu de réalisation Site (S) Laboratoire (L)
Enceintes thermostatiques et climatiques	Caractérisation et vérification	Température (de -60 °C à +200 °C)	FD X 15-140 § 8.5 ; § 8.6 ; § 8.7	Détermination par paliers de température sur au moins 9 points répartis dans le volume de travail des caractéristiques de température	Centrale d'acquisition associée à des sondes à résistance	0,12°C	S
		- Ecart de consigne, - Homogénéité et stabilité de l'environnement					
		Température (de -60 °C à +200 °C)	NF EN IEC 60068-3-5 NF EN 60068-3-11				
		- Ecart de consigne, - Fluctuation § 3.5, - Fluctuation § 4.5.4 - Stabilité SDs, - Ecart par rapport au centre, - Gradient.					

(**) L'incertitude mentionnée est la composante instrumentale liée aux moyens de mesure employés. Les composantes liées à l'enceinte en essai (homogénéité, stabilité, etc.) seront éventuellement utilisées pour exprimer l'incertitude finale.

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Enceintes climatiques
/ Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)

Objet	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode (*)	Principe de la méthode	Principaux moyens de mesure	Incertitude élargie (**)	Lieu de réalisation Site (S) Laboratoire (L)
Enceintes climatiques	Caractérisation et vérification	Température de 0 à 80 °C et température de rosée de 1 à 70° C à des valeurs d'humidité relative (HR) inférieures à 100%	FD X 15-140 § 10.6 ; § 10.7 ; § 10.8	Détermination par paliers de température sur au moins 9 points répartis dans le volume de travail des caractéristiques d'humidité relative	Centrale d'acquisition associée à des sondes à résistance et à un hygromètre à condensation	0,12 °C pour Ts 0,20 °C Pour Td	S
		- Ecart de consigne, - Homogénéité et stabilité de l'environnement					
		Température de rosée de 1 à 70 °C à des valeurs d'humidité relative (HR) inférieures à 100%	NF EN IEC 60068-3-6 NF EN 60068-3-11				
		- Ecart de consigne, - Fluctuation § 3.10 - Fluctuation § 4.7.4 - Stabilité SDs, - Variation (écart / au centre), - Gradient					

(**) L'incertitude mentionnée est la composante instrumentale liée aux moyens de mesure employés. Les composantes liées à l'enceinte en essai (homogénéité, stabilité, etc.) seront éventuellement utilisées pour exprimer l'incertitude finale.

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Enceintes climatiques
/ Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)

Objet	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode (*)	Principe de la méthode	Principaux moyens de mesure	Incertitude élargie (**)	Lieu de réalisation Site (S) Laboratoire (L)
Enceinte thermostatique	Caractérisation	Vitesse de l'air	FD X 15-140 § 12	Détermination à 23 °C sur au moins 9 points répartis dans le volume de travail des caractéristiques de vitesse d'air	Anémomètre	0,20 m/s	S
Enceinte thermostatique	Caractérisation et vérification	Température (de -60 °C à +200 °C) Vitesse de variation de l'environnement Echelon de température ≥ 150 °C Vitesse de variation ≤ 15 °C/min	FD X 15-140 § 9.7 NF EN IEC 60068-3-5 NF EN 60068-3-11	Détermination de la vitesse de variation de l'environnement en régime transitoire contrôlé et non contrôlé	Centrale d'acquisition associée à des sondes à résistance ou thermocouples	0,12 °C pour Ts 10 s pour le temps	S

(**) L'incertitude mentionnée est la composante instrumentale liée aux moyens de mesure employés. Les composantes liées à l'enceinte en essai (homogénéité, stabilité, etc.) seront éventuellement utilisées pour exprimer l'incertitude finale.

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Enceintes climatiques
/ Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (122-2)

Objet	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Référence de la méthode (***)	Principe de la méthode	Principaux moyens de mesure	Incertitude élargie (**)	Lieu de réalisation Site (S) Laboratoire (L)
Enceinte climatique	Caractérisation	<p align="center">Température (de 20 °C à 60 °C)</p> <p>Température de rosée de 5 à 55 °C à des valeurs d'humidité relative (HR) inférieures à 100%</p> <p>Variation des températures Ts et Td avec une Humidité relative comprise entre 40 et 100%</p> <p>Echelon de température ≈ 30 °C Vitesse de variation ≈ 0,15 °C/min</p>	Procédure interne IQM 05 07 07	Détermination de l'humidité relative en régime transitoire contrôlé de Ts et Td	Centrale d'acquisition associée à des sondes à résistance et à un hygromètre à condensation	<p>0,12 °C pour Ts</p> <p>0,20 °C pour Td</p>	S

(**) L'incertitude mentionnée est la composante instrumentale liée aux moyens de mesure employés. Les composantes liées à l'enceinte en essai (homogénéité, stabilité, etc.) seront éventuellement utilisées pour exprimer l'incertitude finale.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **28/09/2022** Date de fin de validité : **31/12/2023**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Mathieu CHUST

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2103 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide